

***Cotonou, Bénin, 18 février (Infosplusgabon) - Au total 7 personnes ont trouvé la mort depuis dimanche dans les affrontements qui ont opposé éleveurs transhumants et agriculteurs de la commune d'Agbangnizoun, localité du centre située à environ 150 km de Cotonou.***

Selon une dépêche publiée vendredi par l'Agence Bénin presse (ABP), "deux bouviers ont été tués dans la nuit de mardi à mercredi et un autre est porté disparu, portant à sept le nombre de personnes ayant perdu la vie dans les affrontements qui opposent, depuis dimanche, les éleveurs transhumants à la population dans la commune d'Agbangnizoun".

Les populations se seraient soulevées pour exprimer leur ras-le-bol face aux bouviers transhumants qu'ils accusent d'avoir tué un agriculteur à Sahè-Abigo (un village de la commune d'Agbangnizoun). Ils avaient alors abattu dimanche, quatre (04) peulhs bouviers.

La tension était restée vive jusqu'au mardi où deux autres bouviers transhumants ont été tués, et un autre porté disparu.

Les bouviers ne sont pas non plus restés bras croisés et ont, en guise de représailles, grièvement blessé trois passants à coups de machettes dans la nuit de mercredi dans une localité de la commune.

Le bilan se serait plus alourdi, si les autorités n'avaient pas appelé les protagonistes au calme,

et les a mis en garde contre de nouveaux affrontements.

En dépit de la détermination des couloirs de pâturage, de sensibilisation à une cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs, le Bénin est fréquemment confronté à des conflits saisonniers entre les deux communautés du fait, déplore-t-on, de l'absence d'une réglementation de l'utilisation des ressources pastorales adaptées.

Une proposition de loi portant code pastoral en République du Bénin est actuellement en chantier à l'Assemblée nationale. Composée de 103 articles répartis en neuf titres, la proposition de loi détermine les règles et les principes fondamentaux applicables en matière de pastoralisme aux fins d'en faire un outil de développement durable au Bénin.

S'il arrivait à être adopté, ce texte permettra d'instaurer un cadre légal moderne et actuel pour le pastoralisme au Bénin au vu de la nécessité de lutter efficacement et de manière globale contre les nombreux défis auxquels sont confrontées les communautés pastorales, précise-t-on.

Il permettra de régler les conflits récurrents entre éleveurs et agriculteurs, tout en jouant un rôle de catalyseur dans la promotion du développement des communautés pastorales.

Le projet en chantier met en place un cadre institutionnel permettant de mobiliser les ressources politiques, économiques, financières et techniques nécessaires afin de rendre autonomes les communautés pastorales, pour qu'elles puissent mieux gérer leurs ressources pour leur propre avantage à long terme.

FIN/INFOSPLUSGABON/BIL/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon